



AMAP LE TRAIT D'OIGNON
CONTRAT D'ENGAGEMENT PAIN BIO
Du 1er avril 2020 au 31 mars 2021



Référente Pain AMAP : DALMAS Céline
Téléphone : 06-82-93-88-42 Courriel : celinedalmas@hotmail.fr

CONTRAT

Le présent contrat d'approvisionnement est établi entre l'adhérent(e) :

Nom : _____ Prénom : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Et la boulangerie bio autogérée :

LA CONQUETE DU PAIN au 47, rue de la Beaune à MONTREUIL (93100)

Référent : Alexandre - Courriel : laconquetedupain.liv@gmail.com - Téléphone : 07 77 60 41 72

ENGAGEMENTS

Pour l'adhérent(e) :

Préfinancer de la production.

Etre solidaire avec la boulangerie dans les aléas de la production.

Pour le boulanger :

Livrer chaque semaine du pain frais produit à la boulangerie et à partir de farines issues de l'agriculture biologique.

Changer la composition du pain chaque semaine.

Communiquer régulièrement sur le déroulement de son activité et les difficultés éventuelles rencontrées.

Etre transparent sur le mode de fixation du prix, ses méthodes de travail et son approvisionnement de matières premières.

Accueillir les adhérent(e)s sur son site de production à minima une fois par an.

En cas d'incapacité à produire ou livrer (pannes, grèves...), reconduire la commande hebdomadaire avec celle de la semaine suivante ou la reporter en fin de contrat.

DISTRIBUTION

Lieu de distribution : Le Marché du Perreux sur Marne

Jour et heures de distribution : le mercredi entre 19h30 et 20h

Nombre de semaines de distribution : 46

(23 en semaine A et 23 en semaine B)

Dates de non distribution : 29/07/2020 ; 05/08/2020 ; 12/08/2020 ; 19/08/2020 ; 11/11/2020 ; 30/12/2020 ; 17/02/2021

FORMULES

_____ x pain(s) hebdomadaire(s) de **500g à 3,20€** x _____ distributions = _____ €

Et / ou

_____ x pain(s) hebdomadaire(s) d'**1kg à 5,80€** x _____ distributions = _____ €

Règlement en 1, 2 ou 4 chèques de montants équivalents, encaissables en début d'année, de semestre ou de trimestre, libellés à l'ordre de *La Conquête du Pain* et à remettre à votre référente pain avec ce contrat signé en 3 exemplaires.

Nom de l'émetteur	Banque	N° du chèque	Montant	Encaissement
				Mai 2020
				Aout 2020
				Novembre 2020
				Février 2021

Fait à _____ en 3 exemplaires, le _____

L'AMAP

L'adhérent(e)

Le boulanger